

**DE LA CRÉATION À LA TRANSMISSION,**  
**en passant par la formation et l'apprentissage, votre CMA est là pour vous, avec vous! Revue de l'étendue des services que peut vous apporter votre CMA.**



**APPRENTISSAGE**

# 10 BONNES RAISONS de recruter un(e) apprenti(e)

1

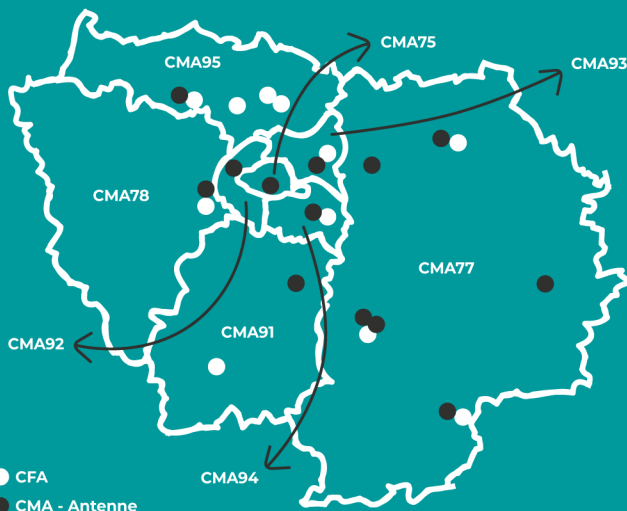
**Des idées jeunes et fraîches pour votre entreprise**

Vous avez souvent la tête dans le guidon pour faire avancer votre entreprise! Un(e) apprenti(e) peut vous apporter un regard nouveau sur vos produits / services et sur la manière de les mettre en avant, notamment sur les réseaux sociaux sur lesquels ils sont souvent très à l'aise!

2

**Vous n'êtes plus seul**

En Île-de-France, environ 70 % des entreprises artisanales sont dirigées par une seule personne! Avoir un(e) apprenti(e) à vos côtés peut s'avérer être source d'énergie pour vous aider à relever de nouveaux défis.



## Les CFA du réseau CMA Île-de-France

Le réseau de la chambre de métiers et de l'artisanat d'Île-de-France est le premier centre de formation d'apprentis francilien. Composé de 9 CFA répartis sur l'ensemble du territoire, il forme, chaque année, plus de 6 000 apprentis dans 80 formations et à plus de 50 métiers! La liste des CFA d'Île-de-France est disponible sur [cma-idf.fr/se-former/lieux-de-formation](http://cma-idf.fr/se-former/lieux-de-formation)

# 10 BONNES RAISONS // ÎLE-DE-FRANCE

## de recruter un(e) apprenti(e)

### 3 La CMA IDF vous accompagne

Chaque année, les CMA d'Île-de-France accompagnent les chefs d'entreprise pour la mise en place de leur contrat d'apprentissage. Ce service vous permet d'être mis en relation avec des candidats et de gagner du temps sur les formalités administratives.

### 4 L'État vous aide à financer le contrat

L'aide exceptionnelle de l'État pour l'embauche d'un(e) apprenti(e) est prolongée à l'identique jusqu'au 31 décembre 2021. Une aide allant de 5 000 euros pour l'embauche de tout alternant de moins de 18 ans en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation à 8000 euros pour l'embauche d'un alternant de plus de 18 ans.

### 5 Une bonne action sociale

Aider un jeune en lui offrant un contrat d'apprentissage c'est l'aider à se professionnaliser en lui transmettant votre savoir-faire. Grâce à ce dispositif, 70 % des jeunes apprentis trouvent un emploi dans les sept mois!

### 6 Vous gagnerez du temps

Lorsque la relation avec le jeune est installée, qu'elle est bienveillante et que les règles de base ont été comprises, le jeune vous accompagnera avec plus de facilité de jour en jour. L'occasion aussi pour vous de développer des compétences managériales!

### 7 Vous avez un médiateur à vos côtés

L'un des principaux blocages à l'embauche d'un apprenti est la peur du conflit avec le jeune. Pour éviter ces situations, les médiateurs de l'apprentissage de la CMA IDF sont à vos côtés pour trouver des solutions. Le saviez-vous? Vous pouvez contacter nos médiateurs, en prévention, pour être informés des bonnes pratiques et éviter la rupture du contrat.

### 8 Peut-être votre futur salarié?

L'un des avantages de l'apprentissage est la possibilité pour l'entreprise de « tester » le jeune via le contrat à durée déterminée. Formés à la vision de l'entreprise, les jeunes diplômés sont les parfaits candidats à l'embauche sur un contrat plus long.

### 9 Une occasion de transmettre votre passion

Fort de votre expérience et de votre savoir-faire, vous avez indéniablement un héritage à transmettre aux jeunes. En tant que professionnel de votre secteur, vous avez le pouvoir de transmettre votre expertise pour pérenniser votre activité. Ce jeune alternant c'est peut-être aussi à terme, la relève assurée lors de la transmission de votre entreprise.

### 10 Vous êtes exonéré de la prime de précarité de charges sociales // des frais de formation sont pris en charge par la taxe d'apprentissage.